

Bulletin de l' **A**SSOCIATION
départementale pour la **S**AUVEGARDE
des **C**HAPELLES
et **C**ALVAIRES



N°39 - mars 2006



L'ermitage Saint Jean

MEMBRES DU COMITÉ DE NOTRE ASSOCIATION

Présidents d'honneur

Monseigneur BRUGUÈS, Évêque d'Angers
Monsieur le Cardinal POUPARD

Président

André SARAZIN, archiviste

Vice-président

Abbé Antoine RUAIS
Marie-Thérèse de RASILLY

Trésorier

Yves PICART

Secrétaire

Christiane PICART

Conseillers

Élisabeth d'ORSETTI, François BEAUSSANT, Pierre BOUVET, avocat honoraire,
Yves CADOU, Gatien FOUQUÉ, Louis-Emmanuel GAILLARD et Christian HAYE

RESPONSABLES DES RÉGIONS

Baugeois

Madame d'ORSETTI, La Grenerie, 49140 Jarzé 02 41 95 43 01

Choletais

Monsieur L.-E. GAILLARD,
"Le Logis de la Marche", La Séguinière, 49300 Cholet 02 41 56 88 69

Le Lion d'Angers

Monsieur et Madame CHÉTANNEAU, route de la Membrolle,
Brain-sur-Longuenée, 49220 Le Lion d'Angers 02 41 95 20 98

Saumurois

Monsieur FOUQUÉ, 6 rue des Sablons, Bagneux, 49400 Saumur 02 41 50 27 93

LES COTISATIONS

Elles sont fixées à 15 €. Elles nous sont plus que jamais indispensables.
À partir de 30 €, un reçu vous sera envoyé, permettant une déduction fiscale.
Paiement par chèque bancaire ou par virement au C.C.P. n° 810 P Nantes
à l'ordre de l'Association de Sauvegarde des Chapelles et Calvaires de l'Anjou.

Correspondance : 15 bd du Maréchal Foch - 49100 Angers * Tél. : 06 61 75 06 28



La lettre du Président

Chers amis,

En ce début d'année 2006, le Conseil d'Administration et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux. Puisse-t-elle, cette année 2006, vous apporter (ou vous conserver) joie et santé, et l'optimisme aussi dont nous avons souvent besoin dans cette atmosphère de « grisaille », d'inquiétude quant au devenir des valeurs auxquelles nous sommes attachés et que nous voulons transmettre.

La sauvegarde des chapelles et des calvaires doit paraître à beaucoup bien obsolète, en un temps où, dans notre Anjou –vienne terre chrétienne s'il en est– on en est, aujourd'hui, à nous annoncer la « déconstruction » (parce qu'on est, quand même, un peu gêné de démolir) de quelques églises qu'on ne veut plus entretenir, sans s'arrêter au fait que la population locale pourrait être consultée avant la destruction du plus bel édifice de sa commune (qu'on promet de remplacer par un « lieu de recueillement », en béton armé, style vestiaires de terrain de foot-ball !)

Nous, avec nos chapelles et nos croix, nous ramons à contre-courant depuis plus de vingt ans et partout l'on nous remercie de remettre à l'honneur ces témoins du vieil enracinement chrétien de notre pays (Puisqu'on parle tant de culture, n'est-ce pas là sa forme la plus essentielle ?)

L'année 2005 aura vu nos travaux reconnus en haut lieu puisque, le 23 mai, Monsieur Donnedieu de Vabres, ministre de la culture et de la communication, nous remettait, à Paris, le prix décerné par la revue « Pèlerin », dans le cadre du concours « Un Patrimoine pour demain », pour la restauration de notre cher Ermitage Saint Jean, à Chênebutte-les-Tufféaux. Cet important prix a permis de financer et l'autel et les vitraux.

Que cette reconnaissance nous encourage à toujours entreprendre de nouvelles restaurations et à rester à l'écoute de ceux qui demanderont notre aide.

Le 23 mai 2005, lors de la remise des prix à l'Hôtel Carnavalet, Dominique Ponnau, Président d'honneur du Jury, Directeur honoraire de l'École du Louvre, Président du Comité du patrimoine culturel au Ministère de la Culture, a accueilli Monsieur Donnedieu de Vabres, Ministre de la Culture et de la Communication, en ces termes :

Un patrimoine pour demain...

Monsieur le Ministre,

Votre présence est un honneur pour nous tous et constitue un grand encouragement pour *Pèlerin*, pour les lauréats sélectionnés, pour tous ceux qui aspirent et contribuent à la défense "*d'un patrimoine pour demain*", selon la belle expression des organisateurs de ce prix.

Ce "*patrimoine pour demain*" relie en effet la chaîne des temps. Sa protection a une relation étroite à la mémoire, c'est-à-dire tant au passé qu'à l'avenir. La mémoire en effet, selon les philosophes et les théologiens, a pour analogue théologique la vertu d'espérance. C'est dire que tout ce qui plonge dans les profondeurs du passé ne vaut que vivifié par les perspectives de l'avenir. Au reste, le symbole de l'espérance est l'ancre marine, laquelle n'est pas, en tant que telle, conçue pour fixer le navire à son mouillage, mais, selon les beaux conseils de l'épître aux Hébreux, pour être lancée au cœur du sanctuaire dans lequel, à la suite de Celui qui y est entré le premier, beaucoup d'entre nous, se hissant au filin jusqu'à l'ancre de la mémoire, de l'espérance donc, s'efforcent de pénétrer à leur tour.

Il n'est pas inconvenant, je pense, dans le cadre de la laïcité républicaine qui est notre loi commune et notre bien commun, d'évoquer de telles images et de telles références qui font si évidemment partie de notre patrimoine et donc de notre avenir commun.

Ce me semble d'autant plus licite que, sans aucune rétractilité, sans renfermement sur soi-même, mais, tout au contraire, avec une grande largeur d'esprit, les prix donnés par *Pèlerin* viennent récompenser, non exclusivement mais majoritairement, ce qui constitue, non exclusivement mais majoritairement, le patrimoine de notre pays : celui de la mémoire religieuse. C'est une affaire de foi. De foi religieuse ? Pas exactement. De foi en ce que nos ancêtres nous ont transmis et dont la coloration est si souvent religieuse, c'est-à-dire, chez nous, chrétienne pour l'essentiel. Cette foi, qui n'engage pas, de soi, l'adhésion à un *Credo*, (mais n'y contredit évidemment pas), est une foi partagée par un nombre immense de nos concitoyens, signataires de tant de lettres adressées au jury, par un nombre immense de nos édiles, venant de tous les horizons politiques, par un nombre immense d'associations, par un nombre immense d'artisans et d'artistes – ce sont les mêmes, à mon sens –. Cette foi, qui, sans trahir le *Credo* de la foi chrétienne, le transcende en rassemblant autour de ce patrimoine de mémoire, c'est-à-dire d'espérance, des pensées, des convictions, des engagements, des compétences si variés et si harmonieusement polyphoniques ; oui, cette foi et cette espérance témoignent de l'amour. L'amour, Monsieur le Ministre, vous le savez, est vivant, aujourd'hui, en France. L'honneur que me fait *Pèlerin* m'a permis avec joie de le constater. Le manifeste aujourd'hui, parmi nous, votre présence.

Benoît de Sagazan, journaliste, a écrit ce qui suit sur l'ermitage Saint Jean et notre Association dans le magazine Pèlerin du 19 mai 2005.



Personne ne connaissait l'existence d'un ermitage à Chênehutte (Maine-et-Loire), sur cette belle route des bords de Loire, entre Saumur et Cunault. Pas même le maire de l'époque. C'était il y a vingt ans. Alors que l'association fondée par André Sarazin, au début des années 1980, faisait parler d'elle dans la presse régionale à propos de la restauration d'une chapelle, un géomètre du cadastre lui signala l'existence d'un édifice religieux voué à la ruine. André Sarazin, alors archiviste du département, et professeur d'histoire à l'Université catholique d'Angers, se rend sur place et questionne les archives pour en savoir davantage.

Édifiée à flanc de coteau, la chapelle, qui a néanmoins conservé sa coupole, menace de s'écrouler comme les autres bâtiments qui sont déjà à terre. Quelques murs résistent encore au glissement de terrain qui semble prêt à tout engloutir, mais pas tous. Le lierre épais et envahissant, les arbres et autres végétaux ont déjà colonisé les ruines.

"Il était temps de faire quelque chose, se souvient André Sarazin, sinon tout était perdu à jamais." Avec une énergie qui n'eut d'égale que la passion, l'archiviste mobilise ses étudiants de l'Institut d'arts, lettres et histoire de l'Université catholique de l'Ouest. Le temps d'un week-end ou de jours de vacances, ils débroussaillent, abattent les feuillus intrus, déblaient et charrient plus de 300 m³ de terre... Peu à peu, les contours de l'ermitage apparaissent au grand jour, les sols originels gagnent la surface de la lumière.

Des sarcophages, preuve d'une histoire ancienne

L'histoire, elle aussi, est exhumée. Dès le XII^e siècle, l'existence de la chapelle romane est attestée. André Sarazin, le président de l'ASCCA, y a relevé des caractéristiques architecturales pouvant même remonter au XI^e siècle. Des

sarcophages retrouvés sur place indiquent une implantation religieuse encore plus ancienne. Ce lieu de culte était apparemment très fréquenté. Sans doute était-il aussi un lieu de pèlerinage. Et la richesse des offrandes était vraisemblablement telle que les autorités ecclésiastiques se le disputaient au cours du XV^e siècle...

Converti en ermitage vers le XV^e siècle, Saint-Jean-de-la-Rondière, tel qu'on le dénomme alors, accueille une succession de personnalités religieuses. L'une d'elles paraît emporter une préférence dans le cœur d'André Sarazin. Il s'agit du P. Noël, ou plus exactement du Fr. Noël Delaune. L'archiviste a découvert des documents – dont un testament – qui attestent de sa présence dans l'ermitage au XVII^e siècle, durant plus de trente ans. Il a aussi retrouvé dans les lieux son tombeau et son squelette parfaitement intact, à l'endroit indiqué dans son testament. Le P. Noël y fut inhumé le 3 janvier 1680, à l'âge de 72 ans. Homme pieux, l'ermite se doublait d'un ascète si on en croit la lecture de l'inventaire dressé après son décès : « Un calice d'argent à coupe dorée, quatre chandeliers de bois, trois aubes neuves, des chasubles, une horloge sonnante, huit petits tableaux, une cloche et sa corde, une couchette et aussi une méchante table... »

Accueillir à nouveau pèlerins et randonneurs

Le P. Noël reste effectivement un personnage important du lieu. « À force de mettre mes pas dans les siens, note avec sourire André Sarazin, il devient pour moi un ami. Il est l'un des artisans de la renaissance spirituelle du site. Il a connu les dégâts causés par un premier glissement de terrain, et a sans doute participé à la réédification de la nef. C'est un homme qui, devant l'étendue de la catastrophe, a refusé de baisser les bras. C'est lui aussi qui a aménagé l'aumônerie en chapelle dédiée à Notre-Dame de Lorette. » C'est dans ce lieu que les pèlerins fatigués ou malades recevaient les soins nécessaires. C'est dans cette pièce, chauffée par une cheminée, que les enfants des alentours recevaient une instruction, car les ermites avaient parmi leurs obligations celle « d'instruire gratuitement la jeunesse ».

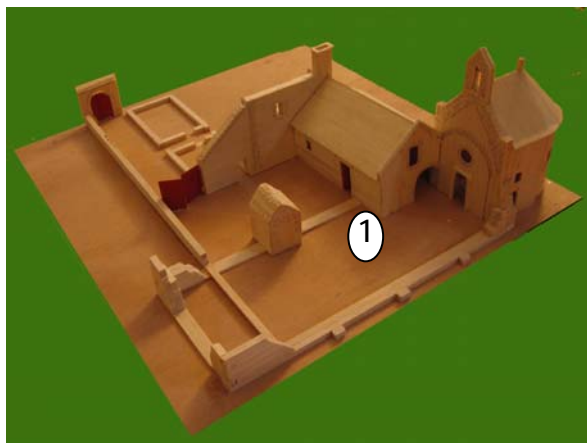
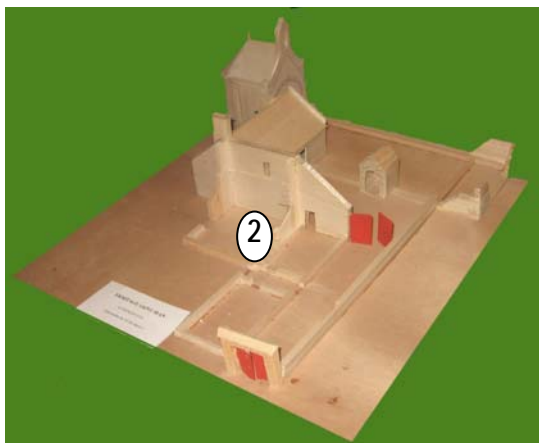
Un nouveau glissement de terrain, survenu vers 1720, annonce le déclin progressif de l'ermitage, dans une société qui se déchristianise sensiblement, puis son abandon total sous la Révolution.

Nouvel artisan de la renaissance de l'ermitage depuis vingt ans, André Sarazin croit, lui aussi, en sa mission. « De toutes les restaurations auxquelles j'ai participé, confie-t-il, celle-ci est celle à laquelle je suis le plus attaché, sans doute parce qu'elle m'a réclamé le plus de temps et de travail. » Aujourd'hui, le site racheté par la commune est presque totalement dégagé, le sol de la chapelle a été pavé d'un carrelage du XVII^e siècle récupéré, l'aumônerie a reçu un toit, la porte d'entrée est remontée, le puits restauré... tous ces travaux ayant été supervisés par l'architecte des Bâtiments de France. Grâce au prix décerné par le jury de notre concours « Un patrimoine pour demain », doté d'un montant de 5 065 euros, le professeur d'histoire nourrit de nouveaux projets : installer un autel de tuffeau, dans l'esprit du XI^e siècle dans la chapelle, et poser des vitraux dans les baies, à ce jour ouvertes à tous les vents. « Après nous pourrons songer à la faire bénir », annonce-t-il avec une certaine fierté dans le regard. Plus tard, quand les fonds seront réunis et les subventions sollicitées obtenues, les fresques de la coupole, encore recouvertes d'un badigeon, pourront à leur tour être restaurées.

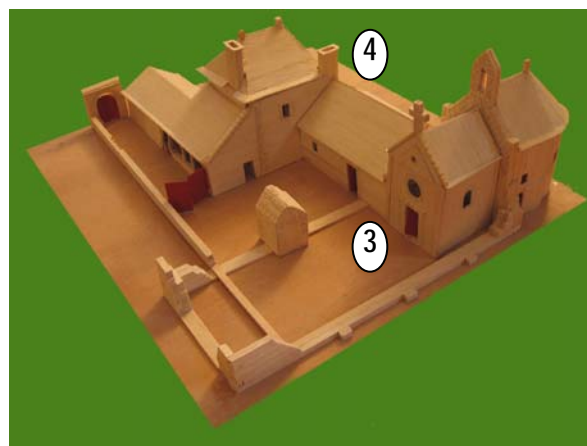
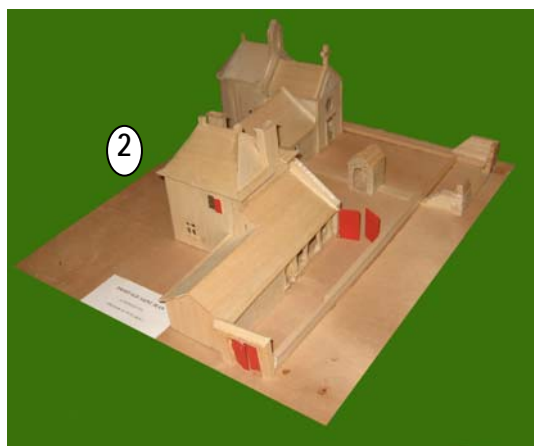
Mais plus que les pierres à remonter, c'est la vie dont elles ont été le théâtre que notre historien aime à ressusciter. « Notre association, qui compte aujourd'hui quelque 300 membres, et qui a participé à la restauration de plus de 200 chapelles, oratoires et calvaires dans le département, veut témoigner de l'enracinement chrétien de la France. À l'heure où beaucoup délaissent la pratique religieuse, nous voulons aussi montrer que d'autres y croient. » Dans quelques années, André Sarazin verrait bien ce dernier témoin des ermitages de l'Anjou accueillir à nouveau des pèlerins et randonneurs à la recherche d'un asile précaire... Bien à l'abri, ils ne resteront peut-être pas, eux non plus, totalement imperméables à la spiritualité du site et de ceux qui y ont vécu au cours des siècles passés.

Comprendre l'ermitage Saint Jean

André Sarazin a réalisé une maquette qui restitue l'évolution de cet ermitage depuis le XVII^e siècle.



État actuel où l'on voit les fondations (1) de la nef de la grande chapelle du XI^e siècle effondrée vers 1640 et les fondations (2) de la maison des ermites



État de l'ermitage après les reconstructions de 1640 (petite nef (3), aumônerie (4) et maison des ermites) dues aux travaux du Père Delaune.

Surtout n'oublions jamais que cette résurrection n'a été rendue possible que grâce à Monsieur Gatien Fouqué qui nous a fait connaître cet ermitage, à Monsieur Foulon, maire de Chênehutte, et à son Conseil municipal, à Monsieur Latron, Architecte des Bâtiments de France, à Monsieur Benoist, notre architecte et aux nombreux étudiants de l'UCO qui sont venus tant de fois bénévolement participer à des travaux souvent très pénibles et aussi, bien sûr, à la revue Pèlerin.



Avec le prix du Pèlerin, nous avons pu confier les vitraux au Maître verrier P. Brissy de l'atelier Théophile de Saumur et F. d'Orglandes, sculpteur, s'est chargé de l'autel.

Au cours des travaux, une des surprises... Cet effondrement du coteau nécessita le décaissement de 300 m³ de la colline !



Abbé Alain Cléry

Je souhaite tous mes vœux aux amis de l'association et peut-être que quelques uns passeraient un jour dans notre nouvel horizon...

Ci-joint un croquis d'un projet de fresque pour le Cours Privé Michelet de Nice – où je deviens aumônier "précaire" !

Chargé aussi de la chapelle Saint Laurent à la frontière, j'hérite d'une petite communauté Italo-française très sympathique.

Très cordialement à tous nos amis.

Le MARLY, 15, Porte de France 06500 MENTON 06 81 27 24 38

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du samedi 19 novembre 2005 à CONTIGNÉ

Le Président, Monsieur André Sarazin, ouvre cette Assemblée Générale 2005, statuant sur l'exercice 2004, et remercie Monsieur Philippe Chopin, maire de Contigné, de son hospitalité.

Il présente ensuite ses excuses aux participants pour ne pas leur avoir fait visiter la chapelle Saint Séréné, dite des Grenouilles, en raison du refus opposé par les actuels locataires de la maison voisine d'user du droit de passage pour y accéder.

Il rappelle que, lors de la précédente Assemblée Générale, les mandats des membres du Conseil d'Administration avaient été renouvelés dans leur totalité et que Monsieur et Madame Yves Picart avaient été élus respectivement aux postes de Trésorier et de Secrétaire, en remplacement du Général François Beaussant, administrateur, et de Madame de Rasily, vice-Présidente.

Aujourd'hui, il se dit porteur de deux nouvelles, l'une triste, l'autre heureuse, à savoir que si Monsieur l'Abbé Cléry, notre ancien vice-Président, dont nous n'oublierons pas la gentillesse et dont nous savons qu'il restera près de nous par la pensée, quitte Angers pour s'installer à Menton, en revanche, Monsieur l'Abbé Ruais vient de se réinstaller à Angers et accepte de reprendre parmi nous la place qu'il avait quittée lors de sa nomination au rectorat de Cunault. C'est là une grande joie.

Un Conseil d'Administration s'est tenu le 18 mars, un second le 10 octobre et notre bulletin est paru à Pâques, tenant les membres adhérent informés des activités en cours.

La promenade de printemps s'est déroulée le 25 mai, à Chazé-sur-Argos et au Bourg d'Iré, conduite par Yves Cadou qu'il remercie. Il exprime ses regrets de n'avoir pas pu y participer en raison de son hospitalisation... Grâce au concours de tous, l'Association a continué, elle, à bien se porter, à suivre les dossiers en cours et à verser des subventions.

Voici de belles réalisations ayant reçu le concours de notre Association :

- la Croix Doublard, devant laquelle nous venons de nous recueillir, travaux dus à l'initiative de Maître Pierre Bouvet qui l'avait déjà sauvée une première fois en 1986.
- le calvaire de la chapelle de Carcran, à Noëllet,
- la croix et l'oratoire de Challain-la-Potherie,
- le calvaire monumental de Chaufefonds-sur-Layon.
- le Calvaire, également monumental, de Vauchrézien,
- la Chapelle du Pey au Louroux-Béconnais,
- la Chapelle de Matheflon, à Seiches-sur-le-Loir, dont les travaux sont actuellement en cours.
- Enfin, une réalisation dont chacun sait combien elle lui tient à cœur : l'Ermitage Saint Jean à Chênehutte-les-Tuffeaux. Il mentionne, à cet égard, le prix important obtenu dans le cadre du concours « Un patrimoine pour demain », organisé par la revue « Pèlerin-Magazine », prix qui a permis de confier à François d'Orglandes, sculpteur, la réfection de l'autel, et à Philippe Brissy, maître-verrier, celle des vitraux.

Il souligne que Monsieur Gatien Fouqué, notre si dévoué responsable pour le Saumurois, accompagné de Monsieur et Madame Picart, de Monsieur et Madame d'Orglandes et de deux des étudiants qui ont

participé aux travaux sur le site, a bien voulu le représenter lors de la remise du prix, le 23 mai dernier, à Paris, au musée Carnavalet, par Monsieur Donadieu de Vabres, Ministre de la Culture.

À la suite de cette distinction, l'émission « Le Jour du Seigneur » a consacré à notre Association, le dimanche 3 juillet, un très beau court métrage et « Le Courrier de l'Ouest » a publié un très substantiel et élogieux article dans son édition du 1^{er} novembre.

Ce prix est un encouragement dans notre œuvre de sauvegarde du petit patrimoine religieux de l'Anjou. Et, en effet, les projets ne manquent pas :

- La chapelle Saint Joseph, à La Bohalle, à la demande des parents d'élèves et des instituteurs,
- La chapelle de Rochenoire, à Murs-Érigné,
- Deux chapelles, à Sainte-Christine-en-Mauges,
- Oratoire et Fontaine Saint Lezin, à Rochefort-sur-Loire,
- La chapelle de Bon Echo au Bourg-d'Iré,
- La Croix de l'école Saint Joseph, à Chalennes-sur-Loire,
- La chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Aides, à Maulévrier,
- d'autres encore... Il y a, comme on dit, du pain sur la planche ...

Nous ne ménageons pas notre peine, mot d'ailleurs mal choisi car c'est un plaisir non une peine, de redonner vie à tous ces signes visibles de la Foi dans notre région.

Le Président passe ensuite la parole au nouveau trésorier, monsieur Yves Picart qui a pris ses fonctions en décembre 2004, le Général Beaussant ayant tenu la comptabilité précédemment. Le Trésorier donne lecture des comptes et les commente. Puis il émet le vœu que l'Association privilégie la souscription à la subvention, ce mode d'intervention ayant le triple avantage de tester l'intérêt que la population locale porte au projet à financer en la faisant participer pécuniairement, de bonifier les fonds ainsi levés par le biais de la déduction fiscale et d'être, en conséquence, moins lourd pour les finances de notre Association qui n'intervient alors que pour le solde.

Après vote sur le rapport moral et les comptes, quitus est donné à l'unanimité au Président et au Trésorier. Personne ne demandant la parole, le Président déclare alors close l'Assemblée.

—ooOoo—

BILAN au 31 décembre 2004			
<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Immobilisations :	0, 00	Réserves :	19.888, 76
Banque :	3.866, 22	Résultat :	- 3.778, 70
C.C.P. :	1.045, 11		
Cpte. Epargne :	11.198, 73		
TOTAL	16.110, 06	TOTAL	16.110, 06
COMPTE DE RÉSULTAT au 31 12 2004			
<u>PRODUITS</u>		<u>CHARGES</u>	
Cotisations et promenades	4.250, 00	Assurances	246, 24
Subvention du Conseil Général	800, 00	Frais postaux	518, 10
Don	1.000, 00	Bureau, secrétariat	402, 64
Produits financiers	219, 59	Bulletin	1.002, 25
RÉSULTAT (déficitaire)	3.778, 70	Subventions versées	7.879, 06
TOTAL	10.048, 29	TOTAL	10.048, 29

Après cette Assemblée, Monsieur l'Abbé Réveillère et Monsieur le Curé de la Paroisse ont célébré la messe en l'église de Contigné.

Humour

Un de nos fidèles lecteurs a adressé, avec des félicitations à transmettre à tous ceux qui œuvrent à notre bulletin pour le plaisir qu'on peut prendre à le lire, la copie d'un document où il ne faut pas voir de méchanceté mais seulement le reflet du changement de la vie en un siècle, changement que beaucoup d'entre nous peuvent percevoir ! Les "sauvageons" qui refusent règles et discipline devraient méditer sur le fait qu'un adulte, un abbé très conscient de ses responsabilités, demande une autorisation pour un acte apparemment très ordinaire et soyons sûrs que tout fut respecté.

Y. Cadou

Il s'agit d'une autorisation donnée par l'Évêque du Mans à l'un de ses prêtres. Rappelons que l'année 1905 fut une année difficile pour le clergé puisqu'elle se termina par la loi du 9 décembre et, dans cette lettre, on ressent bien la prudence de l'Évêque.

Le Mans, le 4 janvier 1905

Monsieur l'Abbé,

Je vous autorise pour l'année 1905 à user de votre bicyclette mais seulement aux conditions suivantes :

- 1°) - Vous ne devez vous en servir que strictement pour les besoins du ministère. Les fidèles n'accepteraient pas, au moment où nous devons demander votre traitement à leurs aumônes, que vous usiez de cet instrument de luxe pour des promenades ou des parties de plaisir.*
- 2°) - Vous ne devez jamais vous en servir en traversant les bourgs – encore moins les villes – vous paraîtriez alors provoquer imprudemment l'opinion publique qui, surtout dans les temps actuels, accepte mal ce genre de locomotion.*
- 3°) - Vous aurez soin d'aller toujours à vitesse très modérée. Quel scandale vous provoqueriez, quelles responsabilités vous assumeriez, quelle peine enfin vous éprouveriez si, par une vitesse exagérée, vous veniez à subir ou à causer un accident et surtout un accident mortel !*
- 4°) - Vous n'userez que d'un instrument sur lequel vous puissiez, en conservant votre soutane, observer toujours une tenue extérieure absolument convenable.*
- 5°) - Vous ne sortirez jamais du diocèse avec votre instrument si ce n'est tout au plus quand, habitant une paroisse limitrophe d'un Diocèse voisin, vous devrez aller y visiter un confrère rapproché de votre propre paroisse.*
- 6°) - Dans le cas où toutes ces prescriptions ne seraient pas strictement observées, vous ne seriez pas surpris de vous voir retirer la présente permission, même en cours d'année.*

Je vous prie, Monsieur l'Abbé, d'agréer l'expression de mon respectueux dévouement.

Au cours de nos promenades...



N.-D. de la Croix-Marie
à Chazé-sur-Argos



Au Gravier, la très belle chapelle
de Madame Castillon du Perron, écrivain.

LA CROIX DOUBLARD

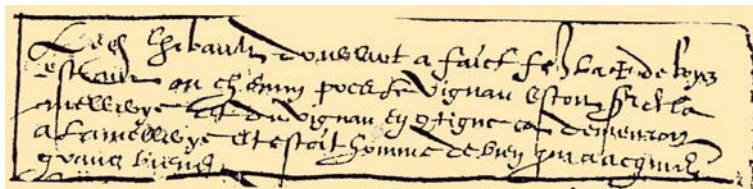


Monsieur l'Abbé Réveillère
bénissant la croix.

En présence des nombreux participants à la promenade du 19 novembre 2005, de descendants de la famille et de voisins, Monsieur l'abbé Réveillère, ancien curé de Contigné, bénissait la Croix-Doublard restaurée, avec le concours de l'association, pour la seconde fois depuis 19 ans.

Comme le rapporte dans son livre de raison son arrière-petit-fils, René Doublard, maître apothicaire à Angers, c'est son ancêtre, "Thibault Doublard, né en 1432, qui avait « fait faire la croix de bois étant au chemin près le Vigneau ».

La plaque d'ardoise qui orne son socle rappelle que cet ancêtre était le sixième aïeul de saint Louis-Marie Grignon de Monfort, inlassable prédicateur de l'Ouest, qu'évoque le cœur surmonté d'une petite croix fixé à la rencontre du montant et de la traverse.



*Le dit Thibault Doublart a fait faire la croix de boys
Estant ou chemin près le Vigneau. Estoit Sieur de la
à la Mellerye et estoit homme de bien qui a acquis
grans biens.* (Un extrait du livre de raison relatant l'érection de la croix)

Association pour la Sauvegarde des Chapelles et Calvaires de l'Anjou
avec la participation du Conseil Général de Maine-et-Loire
Siège Social : 15, boulevard du Maréchal Foch, 49100 ANGERS Tél. 06 61 75 06 28